

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan positif pour Aéroports de Montréal

Montréal, le jeudi 7 mai 1998 - Aéroports de Montréal a connu, en 1997, l'aboutissement des nombreuses démarches entreprises depuis plusieurs mois afin de développer au maximum le potentiel des deux plates-formes aéroportuaires dont elle assume la gestion. " En libéralisant les règles d'affectation du trafic aérien, ADM relevait le défi de devenir un joueur clé parmi les aéroports du nord-est de l'Amérique du Nord ", a déclaré monsieur Richard Cacchione, président d'ADM. Ce virage s'inscrit parfaitement dans l'évolution rapide du marché du transport aérien et permet enfin à ADM de se positionner solidement pour profiter du nouveau contexte du marché.

Résultats financiers

Au cours du dernier exercice financier, ADM a continué d'améliorer sa situation financière. Ses revenus consolidés ont atteint 119,5 millions de dollars en 1997, une hausse de 5,4 % par rapport aux 113,3 millions de dollars réalisés en 1996. Les dépenses d'exploitation, qui incluent les dépenses supplémentaires reliées à la libéralisation, se chiffrent à 106,8 millions de dollars en 1997, comparativement à 94,9 millions de dollars en 1996. ADM a ainsi dégagé un excédent de revenus sur les dépenses de 12,7 millions de dollars en 1997. La diminution de l'excédent par rapport à l'année précédente est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses d'amortissement reliées aux importants projets d'immobilisations réalisés par ADM sur ses plates-formes aéroportuaires.

Les fonds générés par l'exploitation se sont accrus, une fois encore en 1997, pour atteindre 40,9 millions de dollars. Ces fonds réinvestis dans l'entreprise, combinés à des emprunts réalisés auprès des institutions financières, ont permis à ADM d'injecter, en 1997, plus de 157 millions de dollars dans son vaste programme d'améliorations de ses plates-formes aéroportuaires. Au cours de l'année, ADM a mis en place une politique de capitalisation des intérêts débiteurs. Une somme de 2,6 millions de dollars a été comptabilisée dans les coûts des projets en immobilisations.

La principale source de revenus d'ADM provient des activités commerciales aéroportuaires. Ce poste a généré 59,7 millions de dollars en 1997 et représente 49,9 % de l'ensemble des revenus d'Aéroports de Montréal. Ces revenus ne sont que très légèrement inférieurs à ceux réalisés en 1996 malgré les importants travaux de réaménagement qui ont perturbé les activités commerciales durant plusieurs mois.

Les revenus découlant des activités aéronautiques, c'est-à-dire les droits d'atterrissage et d'aérogare, ont atteint 47,5 millions de dollars en 1997, en hausse de 4,4 % par rapport à 1996 et représentent 39,8 % des revenus totaux d'ADM. Les sociétés aériennes d'origine canadienne représentent 56 % de ces revenus.

Durant les deux derniers mois de l'exercice 1997, les FAA ont généré 4,7 millions de dollars de revenus; ils contribueront à des revenus de près de 25 millions de dollars lorsqu'ils seront appliqués sur un exercice financier complet.

Résultats d'exploitation

En 1997, les aéronefs transitant aux plates-formes aéroportuaires de Montréal ont desservi quelque 140 destinations, dont 44 intérieures, 34 transfrontalières, 24 internationales et 38 autres destinations internationales directes sur vols nolisés. L'achalandage d'ADM a d'ailleurs dépassé le cap des neuf millions de passagers, ce qui représente le plus grand nombre de passagers accueillis aux deux plates-formes aéroportuaires.

De la somme totale des investissements en immobilisations, 50 millions de dollars ont servi à la préparation de la venue des services passagers réguliers internationaux. Cet important investissement, qui constitue la phase I des travaux, a permis la réalisation d'une jetée internationale temporaire, l'agrandissement de la salle des arrivées internationales, l'ajout de carrousels et de positions pour les agents de douane ainsi que l'agrandissement du stationnement étagé en prévision du nombre accru de voyageurs.

L'année 1997 marque l'entrée en fonction du nouveau centre de dégivrage de Dorval. Réalisé au coût de 30 millions de dollars, ce centre rend possible la récupération de la totalité des liquides dégivrants pour traitement ultérieur. ADM a également installé un nouveau système de suivi du climat sonore qui comporte huit sondes de mesure situées autour de l'aéroport afin de mesurer en continu le climat sonore.

En ce qui concerne l'Aéroport international de Montréal - Mirabel, ADM a réservé près de 30 millions de dollars pour l'établissement d'une nouvelle base d'affaires fondée sur trois grands axes : l'établissement d'un aéroport vacances, la création d'un carrefour cargo et l'établissement d'un pôle aéroportuaire pour la réalisation de projets qui contribueront au développement de l'activité économique.

Il est intéressant de noter qu'à Mirabel les vols vacances ont connu, depuis le 15 septembre, une progression de l'ordre de 19 % par rapport à 1996. Quant au secteur tout cargo, la performance mensuelle est de 9 à 12 % supérieure en 1997 qu'en 1996, exception faite du mois de février.

Création et maintien d'emplois

Au cours de la dernière année, ADM aura non seulement réussi à augmenter ses revenus mais, elle aura également assuré le maintien des emplois et même la création nette de 25 emplois portant le nombre total des employés à 580.

"En 1997, ADM a pris un virage stratégique qui s'appuie sur deux pôles : le service à la clientèle et le développement des affaires. Déjà, aujourd'hui, a conclu le président d'Aéroports de Montréal, monsieur Richard Cacchione, nous pouvons affirmer que cette nouvelle orientation d'affaires a porté fruit. "

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Du nouveau à l'aéroport de Montréal-Mirabel

Montréal, le 7 mai 1998 - L'Aéroport international de Montréal - Mirabel est en pleine effervescence, a déclaré le président d'Aéroports de Montréal, monsieur Richard Cacchione, lors de l'assemblée publique de ce matin. Outre les projets qui ont vu le jour depuis la libéralisation des règles d'affectation du trafic aérien, ADM peut déjà confirmer que d'autres réalisations marqueront l'année 1998 et renforceront non seulement les orientations du plan de développement de l'aéroport de Mirabel mais établiront solidement la nouvelle base d'affaires.

Les Entreprises CARA Ltée

Mentionnons le renouvellement d'une entente à long-terme avec Les Entreprises CARA Ltée pour la fourniture d'un service de restauration jusqu'à l'an 2010. Depuis l'ouverture de l'aéroport de Mirabel, CARA exploite ses propres bannières dont Harvey's, Chalet Suisse, la salle à dîner Aux Trois Perdrix ainsi que deux comptoirs Van Houtte et un certain nombre de bars. Selon l'entente intervenue entre ADM et CARA, cette dernière procédera, dans les mois à venir, à d'importants investissements et modifiera ses installations pour refléter la vocation vols vacances de l'aéroport et mieux répondre ainsi aux attentes de la clientèle.

ADM a récemment octroyé à CARA l'exploitation de son Salon VIP à l'Aéroport international de Montréal - Dorval.

Bombardier inc.

Un autre partenaire de longue date, Bombardier inc., faisait récemment l'acquisition de l'ancien commissariat aérien d'Air Canada, localisé sur le site de l'aéroport de Mirabel. Une partie de l'immeuble de 92 500 pieds carrés abritera des bureaux et des ateliers. L'autre partie permettra d'augmenter l'espace hangar dont dispose présentement Bombardier. Cette acquisition était devenue nécessaire car, depuis la construction de son hangar de CF-18 sur le site de l'aéroport de Mirabel, Bombardier a plus que doublé ses effectifs en 10 ans et regroupe maintenant quelque 1 100 employés à Mirabel.

Performances exceptionnelles couronnées de succès

Au cours des derniers mois, des organismes de renommée internationale soulignaient l'exceptionnelle performance de l'Aéroport international de Montréal - Mirabel.

L'Association du transport aérien international (IATA) place l'aéroport de Mirabel au cinquième rang des aéroports de moins de 15 millions de passagers au chapitre des commodités générales offertes aux voyageurs, derrière les aéroports de Helsinki, Manchester, Melbourne et Genève. Cette enquête examine 23 critères reliés au service à la clientèle des aéroports dont la courtoisie des employés, la disponibilité des chariots à bagages, la livraison des bagages, le sentiment de sécurité et la qualité des boutiques et des restaurants.

L'Institute of Transport Management (ITM) accordait à l'Aéroport international de Montréal - Mirabel, le Prix d'excellence 1998 des aéroports cargo de l'Amérique du Nord. L'ITM, un organisme voué au développement et à l'excellence dans le domaine du transport des marchandises, décerne chaque

année des prix reconnaissant la contribution exceptionnelle d'entreprises dans l'industrie du transport et de la distribution. L'Institut a fondé sa décision sur l'importance du rôle joué par Mirabel dans l'établissement d'une voie d'accès pour le fret entre l'Amérique et le reste du monde. Selon l'Institut, « Mirabel offre des solutions modernes, efficaces et économiques aux problèmes actuels du secteur du cargo. »

- 30 -

Source : Diane Roch
Directrice, Affaires publiques et communications
Aéroports de Montréal
(514) 394-7204

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La décision de la cour supérieure ne remet pas en cause la vocation des aéroports de Dorval et Mirabel

Montréal, le 11 août 1998 - Le président d'Aéroports de Montréal (ADM), monsieur Richard Cacchione, s'est réjoui de la décision de la Cour supérieure qui, en rejetant la conclusion principale de la requête présentée par Royal Aviation et CANADA 3000, a validé les règles d'affectation du trafic aérien adoptées par ADM pour concrétiser la nouvelle vocation des aéroports de Dorval et de Mirabel.

Le tribunal a confirmé dans son jugement qu'ADM avait le pouvoir d'adopter lesdites règles et, qu'en ce faisant, elle a agi en toute bonne foi et sans abuser de ses droits. Le tribunal a, d'autre part, spécifiquement rejeté la demande d'injonction de Royal Aviation à l'égard des vols vers la Floride. Conséquemment, les vols vers cette destination et exploités par Royal Aviation, CANADA 3000 et Air Transat partiront de Mirabel.

Rappelons qu'en avril 1997, la Cour d'appel du Québec a confirmé ADM dans son droit de modifier la vocation des deux aéroports de façon à :

- libéraliser l'affectation du trafic aérien à l'Aéroport de Dorval en ouvrant cet aéroport aux services passagers réguliers internationaux, afin de faire de cet aéroport une plaque tournante et de ce fait favoriser les correspondances ;
- positionner l'Aéroport de Mirabel en tant qu'aéroport spécialisé dans les vols vacances et tout-cargo, tout en maintenant cet aéroport accessible à tous les types d'exploitation de services aériens.

" Il faut maintenant nous tourner vers l'avenir et nous sommes convaincus que les sociétés Royal Aviation et CANADA 3000, comme tous les autres transporteurs spécialisés dans les vols nolisés et tout-cargo, pourront tirer avantage de la qualité des services offerts à l'aéroport de Mirabel ", a indiqué monsieur Cacchione. " L'aéroport de Mirabel est un atout fort important pour la grande région de Montréal ", a-t-il poursuivi.

De plus, en ouvrant l'aéroport de Dorval aux transporteurs réguliers internationaux, ADM veut faire de celui-ci une véritable plaque tournante du trafic aérien de façon à tirer profit du nouveau contexte aérien. *" D'ailleurs, les changements apportés à la vocation de cet aéroport donnent déjà des signes fort encourageants ", a déclaré monsieur Cacchione.*

" La responsabilité d'ADM consiste à administrer les deux aéroports de façon efficace et rentable, en contribuant au développement économique de la grande région de Montréal. Nous continuerons de déployer d'importants efforts pour offrir les meilleurs services possibles, tant à Mirabel qu'à Dorval et ce, dans le meilleur intérêt des transporteurs, de notre clientèle et de la grande région de Montréal ", a conclu monsieur Cacchione.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle sécurité aéroportuaire fait son entrée aux aéroports de Montréal

Montréal, le 22 octobre 1998 — C'est demain, le vendredi 23 octobre, aux aéroports de Dorval et de Mirabel, qu'Aéroports de Montréal (ADM) invite les voyageurs, la communauté aéroportuaire et le public à venir rencontrer les membres de son nouveau service de Sûreté aéroportuaire, qui entrera officiellement en fonction le lundi 26 octobre prochain.

La nouvelle Sûreté aéroportuaire est, avec le service des Mesures d'urgence et le Service d'incendie, l'un des trois groupes qui composent la Direction Protection aéroportuaire d'ADM. Elle a été mise sur pied en réponse à l'annonce, faite en avril 1996, du retrait de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de certaines activités de protection aux aéroports de Montréal. Le rôle de la nouvelle Sûreté aéroportuaire est de protéger le public voyageur et d'assurer la sécurité des activités aéroportuaires tout en veillant à l'application des règlements.

Dans l'exercice de son mandat, la Sûreté pourra compter sur l'appui des services de police municipaux pour les fonctions relevant spécifiquement de leur juridiction, et de la GRC qui continuera d'effectuer les interventions liées à la détection d'explosifs et la réponse armée aux points de contrôle des passagers.

Près de 200 personnes réparties sur les deux sites composent le nouveau service qui se divise en trois sections : Opérations Dorval, Opérations Mirabel, et Services de soutien. Chaque aéroport est aussi doté d'un centre de traitements des appels d'urgence qui constitue un élément opérationnel et essentiel de soutien à la Sûreté.

La nouvelle équipe se distinguera plus particulièrement par son uniforme de couleur grise, son Stetson, et aussi par son écusson d'épaule. Le parc automobile de la Sûreté compte quinze véhicules aux couleurs d'ADM. Ces derniers sont dotés d'équipements à la fine pointe de la technologie. Le parc est complété de deux postes de commandement mobiles utilisés lors des situations d'urgence.

Le public est donc convié aux deux aérogares aux heures suivantes :

Aéroport international de Montréal - Dorval
de 11 h à 13 h
au niveau des départs, du côté des vols transfrontaliers
Aéroport international de Montréal - Mirabel
de 15 h à 17 h
au niveau des départs, près de la sortie 1

ADM est l'autorité aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux de Montréal - Dorval et Mirabel.